

**COMMUNE DE  
MARTIGNY-COMBE**

COMPTES ANNUELS 2015

BOURGEOISIE





COMMUNE DE  
MARTIGNY-COMBE  
Route de la Croix 32  
Case postale 25  
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 27 mai 2016

**A V I S**

### **Séance de l'Assemblée bourgeoisiale**

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le

**jeudi 16 juin 2016 à 19h15**

à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

#### **Ordre du jour**

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et approbation des comptes 2015 de la Bourgeoisie.
3. Divers.

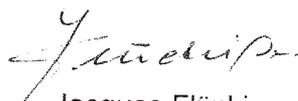
Les comptes 2015 de la Bourgeoisie peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture du 27 mai au 16 juin 2016.

En restant naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

**Le Secrétaire**

  
Pascal Giroud

**Le Président**

  
Jacques Flückiger



## MESSAGE INTRODUCTIF

Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,

Nous avons le plaisir de vous remettre, ci-après, les comptes annuels 2015 de la Bourgeoisie. Vous constaterez les différentes rubriques présentées au niveau du compte de fonctionnement et d'investissement avec, pour comparaison, le budget 2015 et l'exercice 2014.

### Commentaire général

#### Comptes 2015 de la Bourgeoisie

Les comptes 2015 ont enregistré quelques écritures extraordinaires durant cet exercice liées à la création de la réserve forestière de l'Arpille - Vallée du Trient, à l'achat du solde de la participation de la Bourgeoisie au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient et à la facturation des montants concernant les surfaces agricoles utiles de la part de la Municipalité de Martigny-Combe. Au sujet de l'activité forestière de la Bourgeoisie, cette dernière est restée stable en comparaison avec les années antérieures.

Avec des dépenses de CHF 841'034.10 et des recettes de CHF 812'363.40, les comptes 2015 bouclent sur **un excédent de charges de CHF 28'670.70**.

Avant la prise en compte des amortissements ordinaires et complémentaires pour un montant de CHF 387'527.-, les comptes de fonctionnement présentent **une marge d'autofinancement de CHF 358'856.30**.

Durant l'année 2015, aucun investissement n'a été réalisé pour les bâtiments de la Bourgeoisie. Par contre, la Bourgeoisie a versé la première partie du solde de l'achat de la participation au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient pour un montant de **CHF 377'527.-**. Le solde de la participation sera versé durant l'année 2016 pour un montant de **CHF 47'171.04**. La première partie de la participation a été financée par le versement de la première partie de l'indemnité de l'Etat du Valais pour la création de la réserve forestière à hauteur du même montant. Le solde de l'indemnité à recevoir se monte à **CHF 148'179.-**. Ce montant a été versé au début de l'année 2016.

Les points marquants des comptes de fonctionnement 2015 sont les suivants :

- l'encaissement d'un dividende pour la participation au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient ;
- la participation au frais d'abornement des surfaces agricoles utiles (Lot 6 SAU) ;
- la perception de la première partie de l'indemnité de l'Etat du Valais pour la création de la réserve forestière de l'Arpille - Vallée du Trient ;
- les amortissements ordinaires et complémentaires pour l'utilisation du fonds forestier de réserve pour l'acquisition de la participation au sein du Triage forestier ;
- la participation aux frais d'étude pour la création de la réserve forestière.

En comparaison avec les comptes 2014, les comptes 2015 de la Bourgeoisie ont comptabilisé des dépenses plus importantes dans le compte de fonctionnement concernant la facturation du lot 6 SAU pour un montant de CHF 13'690.65 et des frais d'étude pour la réserve forestière pour un montant de CHF 12'803.40.

En ce qui concerne les recettes de location du bâtiment d'alpage, ces dernières ont augmenté par rapport aux comptes 2014. En effet, les comptes 2015 enregistre pour la première année la location totale pour l'année complète, soit un montant de CHF 1'440.-. Pour rappel, le bâtiment est loué au Service de la chasse, de la pêche et de la faune de l'Etat du Valais. Le bâtiment est utilisé par le garde-chasse et la location se monte à CHF 120.- par mois.

L'excédent de charges de **CHF 28'670.70** est lié principalement d'une part à l'amortissement du bâtiment d'alpage de Bovinette d'en Bas pour un montant de CHF 10'000.- et par les deux factures extraordinaires mentionnées au préalable. Conformément aux exigences légales, un amortissement annuel de 10% minimum est calculé sur le patrimoine administratif. Ce dernier s'élève à **CHF 455'500.-** au 31 décembre 2015.

Concernant les autres comptes de la Bourgeoisie, aucune modification majeure au niveau du compte de fonctionnement n'est intervenue durant l'année 2015 par rapport à l'année 2014. Le bois est toujours directement acheté au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient, puis revendu, avec un rabais de CHF 20.- pour les quatre premiers stères, à chaque Bourgeois qui passe commande. Ainsi, le compte de fonctionnement des forêts n'enregistre plus que les charges liées au rabais accordé aux bourgeois.

### **Conclusion**

La situation financière de la Bourgeoisie reste très saine et permet de voir l'avenir avec sérénité.

En effet, l'adhésion au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient approuvée par l'Assemblée bourgeoisiale permet de couvrir une partie importante des charges courantes de la Bourgeoisie grâce à l'encaissement d'un dividende. Le montant du dividende sera revu d'année en année selon le résultat du Centre de triage.

De plus, le prêt de la Bourgeoisie de Martigny-Combe à la Municipalité de Martigny-Combe à hauteur maximum de CHF 1 Mio fait rentré dans le ménage bourgeoisiale une recette d'intérêts pour un montant d'environ CHF 10'000.-.

Grâce à ces rentrées, notre Bourgeoisie reste toujours en mesure de faire face à ses engagements. En effet, pour rappel, l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme nul et la fortune de la Bourgeoisie s'élève même au 31 décembre 2015 à environ **2,1 Mios**.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour vous remercier de votre collaboration et de la confiance que vous nous témoignez. Soyez assurés de notre motivation à tout mettre en œuvre afin de vous garantir un service et des prestations de qualité et, ainsi, continuer à répondre à vos attentes.

Nous tenons à remercier la Commission bourgeoisiale pour son précieux soutien et sa bonne collaboration ainsi que tout le personnel communal et forestier pour l'excellent travail effectué en 2015.

Le Conseil communal

## **RAPPORT DU RÉVISEUR A L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE MARTIGNY-COMBE**

---

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (Ci-après LCo) et l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit du compte annuel ci-joint de la Bourgeoisie de Martigny-Combe comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice 2015 arrêté au 31 décembre 2015.

### *Responsabilité du Conseil bourgeoisial*

La responsabilité de l'établissement du compte annuel conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel afin que celui-ci ne contienne pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le compte annuel. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que le compte annuel ne contient pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans le compte annuel. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le compte annuel puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation du compte annuel dans son ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, le compte annuel, pour l'exercice arrêté au 31.12.2015 est conforme aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

## **Autres constats**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre nous constatons que dans le cadre de notre révision

- l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul et que, durant l'exercice, la fortune a légèrement régressé par rapport à l'année précédente ;
- selon notre appréciation, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil Bourgeoisial a eu lieu ;

Nous recommandons d'approuver le compte annuel qui vous est soumis.

FIDUCIAIRE COFIDASS Sarl

Yves Lonfat  
Réviseur agréé  
Réviseur responsable

Martigny-Croix, le 25 mai 2016

Annexe : Compte annuel pour l'exercice arrêté au 31.12.2015

**Bourgeoisie de**  
**Martigny-Combe**  
**Comptes annuels**  
**2015**

## BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

## BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2015 ET 2014

	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b><u>Actifs circulants</u></b>		
Poste	100'908.56	470'905.31
Banques, c/c	3'953.50	3'949.55
Banque, compte à terme	144'475.37	146'525.17
Municipalité de Martigny-Combe, c/c	863'709.14	557'479.28
Impôts anticipés	0.05	0.05
Actifs transitoires	47'431.04	135.00
<b>Total actifs circulants</b>	<b>1'160'477.66</b>	<b>1'178'994.36</b>
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>		
<b>Patrimoine financier</b>		
Terrains des Condémines	422'000.00	422'000.00
<b>Patrimoine administratif</b>		
Forêts	367'000.00	367'000.00
Bâtiments d'alpages	88'500.00	98'500.00
	455'500.00	465'500.00
<b>Prêt et participations permanentes</b>		
Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56'644.65	56'644.65
	56'644.65	56'644.65
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>934'144.65</b>	<b>944'144.65</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2'094'622.31</b>	<b>2'123'139.01</b>
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b><u>Fonds étrangers</u></b>		
Passifs transitoires	1'796.00	1'642.00
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>1'796.00</b>	<b>1'642.00</b>
<b><u>Fonds propres</u></b>		
Fortune au début de l'exercice	2'121'497.01	2'136'301.89
Résultat de l'exercice	-28'670.70	-14'804.88
<b>Total fonds propres</b>	<b>2'092'826.31</b>	<b>2'121'497.01</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2'094'622.31</b>	<b>2'123'139.01</b>

ENGAGEMENT HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2015 ET 2014

	31.12.2015	31.12.2014
<b>Cautiounnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Aucun cautionnement	-	-
<b>Actif mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la Municipalité</b>		
Aucun actif mis en gage	-	-
<b>Montant des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan</b>		
Aucun contrat de leasing	-	-
<b>Valeur d'assurance des immobilisations corporelles</b>		
Valeur d'assurance des bâtiments	904'000.00	904'000.00
<b>Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponible</b>		
Aucun crédit d'engagement utilisé et encore disponible au 31 décembre	-	-
<b>Tableau des crédits complémentaires</b>		
Aucun crédit complémentaire au 31 décembre	-	-

# BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

## VARIATION DE LA FORTUNE 2015 ET 2014

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b><u>A. Compte de fonctionnement</u></b>		
Recettes de fonctionnement	812'363.40	49'132.82
Dépenses de fonctionnement	-453'507.10	-52'937.70
<b>Excédent recettes de fonctionnement</b>	<b>358'856.30</b>	<b>-3'804.88</b>
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>358'856.30</b>	<b>-3'804.88</b>
<b><u>B. Compte d'investissement</u></b>		
Dépenses d'investissement	377'527.00	0.00
Recettes d'investissement	0.00	0.00
<b>Excédent dépenses d'investissement</b>	<b>377'527.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>-18'670.70</b>	<b>-3'804.88</b>
Investissements portés à l'actif	377'527.00	0.00
<u>Investissements amortis :</u>		
Bâtiments d'alpage	0.00	0.00
Participation Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	-377'527.00	0.00
<b>Total amortissements de l'année</b>	<b>-377'527.00</b>	<b>0.00</b>
<b><u>C. Compte d'immobilisation</u></b>		
<u>Amortissements antérieurs immobilisations :</u>		
Bâtiments d'alpage	-10'000.00	-11'000.00
<b>Total amortissements antérieurs</b>	<b>-10'000.00</b>	<b>-11'000.00</b>
<b>Variation fortune nette</b>	<b>-28'670.70</b>	<b>-14'804.88</b>

**COMPTES**

**DE**

**FONCTIONNEMENT**

**2015**

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>01</b>	<b>BOURGEOISIE - ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>9'428.85</b>	<b>18'104.40</b>	<b>11'500.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>8'254.50</b>	<b>10'172.82</b>
<b>01.3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>9'428.85</b>		<b>11'500.00</b>		<b>8'254.50</b>	
01.30	CHARGES DE PERSONNEL	396.00		800.00		242.00	
01.300.01	Commission de la Bourgeoisie	396.00		800.00		242.00	
01.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5'452.85		7'100.00		4'428.35	
01.318.02	Frais administratifs divers	300.00		300.00		407.00	
01.318.04	Frais fiduciaire et vérificateurs	1'296.00		1'300.00		1'296.00	
01.318.05	Frais administration Municipalité	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
01.319.01	Impôts cantonaux	528.70		500.00		525.35	
01.319.02	Cotisations et dons	200.00		200.00		200.00	
01.319.03	Journée des Bourgeois	287.15		2'500.00			
01.319.04	Frais de réception et de représentations	841.00		300.00			
01.32	INTERETS PASSIFS	80.00		100.00		84.15	
01.321.01	Intérêts et frais du c/c	80.00		100.00		84.15	
01.39	IMPUTATIONS INTERNES	3'500.00		3'500.00		3'500.00	
01.399.01	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
01.399.02	Participation pour autorités communales	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
<b>01.4</b>	<b>REVENUS</b>		<b>18'104.40</b>		<b>10'000.00</b>		<b>10'172.82</b>
01.42	REVENUS DES BIENS		18'104.40		10'000.00		10'172.82
01.422.00	Intérêts des placements		10'104.40		10'000.00		10'172.82
01.422.03	Dividendes		8'000.00				

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	IMMEUBLES, RURAUX, ALPAGES	23'690.65	2'640.00	11'500.00	2'400.00	14'138.20	1'680.00
02.3	<b>CHARGES</b>	23'690.65		11'500.00		14'138.20	
02.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	13'690.65		1'000.00		3'138.20	
02.314.01	Entretien des Alpages	13'690.65		1'000.00		3'138.20	
02.33	AMORTISSEMENTS	10'000.00		10'500.00		11'000.00	
02.331.02	Amortissement bâtiment d'alpage	10'000.00		10'500.00		11'000.00	
02.4	<b>REVENUS</b>		2'640.00		2'400.00		1'680.00
02.42	REVENUS DES BIENS		2'640.00		2'400.00		1'680.00
02.427.01	Produit de locations des alpages		1'200.00		1'200.00		1'200.00
02.429.01	Location "Chalet Bovinette"		1'440.00		1'200.00		480.00

Compte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
03	<b>FORETS</b>	<b>807'914.60</b>	<b>791'619.00</b>	<b>49'000.00</b>	<b>44'500.00</b>	<b>41'545.00</b>	<b>37'280.00</b>
03.3	<b>CHARGES</b>	<b>807'914.60</b>		<b>49'000.00</b>		<b>41'545.00</b>	
03.31	<i>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</i>	<i>40'057.20</i>		<i>49'000.00</i>		<i>41'545.00</i>	
03.314.04	Achat de bois	40'057.20		49'000.00		41'545.00	
03.33	<i>AMORTISSEMENTS</i>	<i>377'527.00</i>					
03.331.00	Amortissements ordinaires	37'527.00					
03.332.00	Amortissements complémentaires	340'000.00					
03.35	<i>DEDOMM. A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES</i>	<i>12'803.40</i>					
03.352.01	Etude réserve forestière	12'803.40					
03.38	<i>ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</i>	<i>377'527.00</i>					
03.380.00	Attribution au fonds forestier de réserve	377'527.00					
03.4	<b>REVENUS</b>		<b>791'619.00</b>		<b>44'500.00</b>		<b>37'280.00</b>
03.42	<i>REVENUS DES BIENS</i>		<i>36'565.00</i>		<i>44'500.00</i>		<i>37'280.00</i>
03.429.02	Bois de feu		36'565.00		44'500.00		37'280.00
03.46	<i>SUBVENTIONS ACQUISES</i>		<i>377'527.00</i>				
03.461.01	Subventions cantonales		377'527.00				
03.48	<i>PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX</i>		<i>377'527.00</i>				
03.480.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		377'527.00				

Aperçu du compte administratif	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015
--------------------------------	----------------	----------------	----------------

Compte de fonctionnement			
--------------------------	--	--	--

Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	52'937.70	61'500.00	453'507.10
Revenus financiers	+ fr.	49'132.82	56'900.00	8'12'363.40
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	<b>3'804.88</b>	<b>4'600.00</b>	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	-	-	<b>358'856.30</b>
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	3'804.88	4'600.00	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	-	358'856.30
Amortissements ordinaires	- fr.	11'000.00	10'500.00	47'527.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	340'000.00
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	<b>14'804.88</b>	<b>15'100.00</b>	<b>28'670.70</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	-	-	-

Compte des investissements			
----------------------------	--	--	--

Dépenses	+ fr.	-	424'700.00	377'527.00
Recettes	- fr.	-	-	-
<b>Investissements nets</b>	= fr.	-	<b>424'700.00</b>	<b>377'527.00</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-	-

Financement			
-------------	--	--	--

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	3'804.88	4'600.00	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	-	-	358'856.30
Investissements nets	- fr.	-	424'700.00	377'527.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	<b>3'804.88</b>	<b>429'300.00</b>	<b>18'670.70</b>
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	-	-	-

## Aperçu du bilan et du financement

		Etat 31.12.2014	Etat 31.12.2015	Provenance des fonds	Emploi de fonds
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>2'123'139.01</b>	<b>2'094'622.31</b>	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	<b>Patrimoine financier</b>	<b>1'967'994.36</b>	<b>1'949'477.66</b>		
10	Disponibilités	621'380.03	249'337.43	372'042.60	-
11	Avoirs	1'346'479.33	1'652'709.19	-	306'229.86
12	Placements	-	-	-	-
13	Actifs transitoires	135.00	47'431.04	-	47'296.04
	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>155'144.65</b>	<b>145'144.65</b>		
14	Investissements propres	98'500.00	88'500.00		
15	Prêts et participations permanentes	56'644.65	56'644.65		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
18	Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
	<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
19	Découvert du bilan	-	-		
<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>2'123'139.01</b>	<b>2'094'622.31</b>		
	<b>Engagement</b>	<b>1'642.00</b>	<b>1'796.00</b>		
20	Engagements courants	-	-	-	-
21	Dettes à court terme	-	-	-	-
22	Dettes à moyen et à long terme	-	-	-	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24	Provisions	-	-	-	-
25	Passifs transitoires	1'642.00	1'796.00	154.00	-
	<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
28	Engagements envers les financements spéciaux	-	-	-	-
	<b>Fortune</b>	<b>2'121'497.01</b>	<b>2'092'826.31</b>		
29	Fortune nette	2'121'497.01	2'092'826.31		
	Excédent de financement du compte administratif			-	18'670.70
	Insuffisance de financement du compte administratif			372'196.60	372'196.60

## Bourgeoisie

### Récapitulation du compte de fonctionnement par tâche

01	Bourgeoisie - Administration générale
02	Immeubles, ruraux, alpages
03	Forêts
	<b>Total des charges et des revenus</b>
	<b>Excédent de charges</b>
	<b>Excédent de revenus</b>

Comptes 2015	
Charges	Revenus
9'428.85	18'104.40
23'690.65	2'640.00
807'914.60	791'619.00
<b>841'034.10</b>	<b>812'363.40</b>
	<b>28'670.70</b>

Budget 2015	
Charges	Revenus
11'500.00	10'000.00
11'500.00	2'400.00
49'000.00	44'500.00
<b>72'000.00</b>	<b>56'900.00</b>
	<b>15'100.00</b>

Comptes 2014	
Charges	Revenus
8'254.50	10'172.82
14'138.20	1'680.00
41'545.00	37'280.00
<b>63'937.70</b>	<b>49'132.82</b>
	<b>14'804.88</b>

## Bourgeoisie

### Récapitulation du compte de fonctionnement par nature

		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges de personnel	396.00		800.00		242.00	
31	Biens, services et marchandises	59'200.70		57'100.00		49'111.55	
32	Intérêts passifs	80.00		100.00		84.15	
33	Amortissements	387'527.00		10'500.00		11'000.00	
35	Dédommagements versés à des collectivités publiques	12'803.40					
38	Attributions aux financements spéciaux	377'527.00					
39	Imputations internes	3'500.00		3'500.00		3'500.00	
42	Revenus des biens		20'744.40		12'400.00		11'852.82
43	Contributions		36'565.00		44'500.00		37'280.00
46	Subventions		377'527.00				
48	Prélèvements sur les financements spéciaux		377'527.00				
<b>Total des charges et des revenus</b>		<b>841'034.10</b>	<b>812'363.40</b>	<b>72'000.00</b>	<b>56'900.00</b>	<b>63'937.70</b>	<b>49'132.82</b>
<b>Excédent de charges</b>			<b>28'670.70</b>		<b>15'100.00</b>		<b>14'804.88</b>
<b>Excédent de revenus</b>							



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Actifs Immobilisés	01.01.2015	Investissements	Total avant amortissements	Amortissements	Ventes	31.12.2015
Terrains des Condémines	422'000.00	0.00	422'000.00	0.00	0.00	422'000.00
Forêts	367'000.00	0.00	367'000.00	0.00	0.00	367'000.00
Bâtiments d'alpages	98'500.00	0.00	98'500.00	10'000.00	0.00	88'500.00
<b>Total</b>	<b>887'500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>887'500.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>877'500.00</b>



Commune de Martigny-Combe

Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Fonctions	Investissements nets	Amortissements 10%	Amortissements complémentaires	Amortissements exercices antérieurs	Total
Immeubles, ruraux, alpages	0.00	0.00	0.00	10'000.00	10'000.00
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>

## Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2014	2015	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	invest. nég.	95.1%	94.0%

### Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs ( recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2014	2015	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	-7.7%	82.5%	73.4%

### Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2014	2015	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.0%	10.2%	10.1%

### Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2014	2015	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	-3.5%	-19.0%	-10.8%

4. Endettement net par habitant (I4)	2014	2015	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-3034	-3010	-3022

### Valeurs indicatives

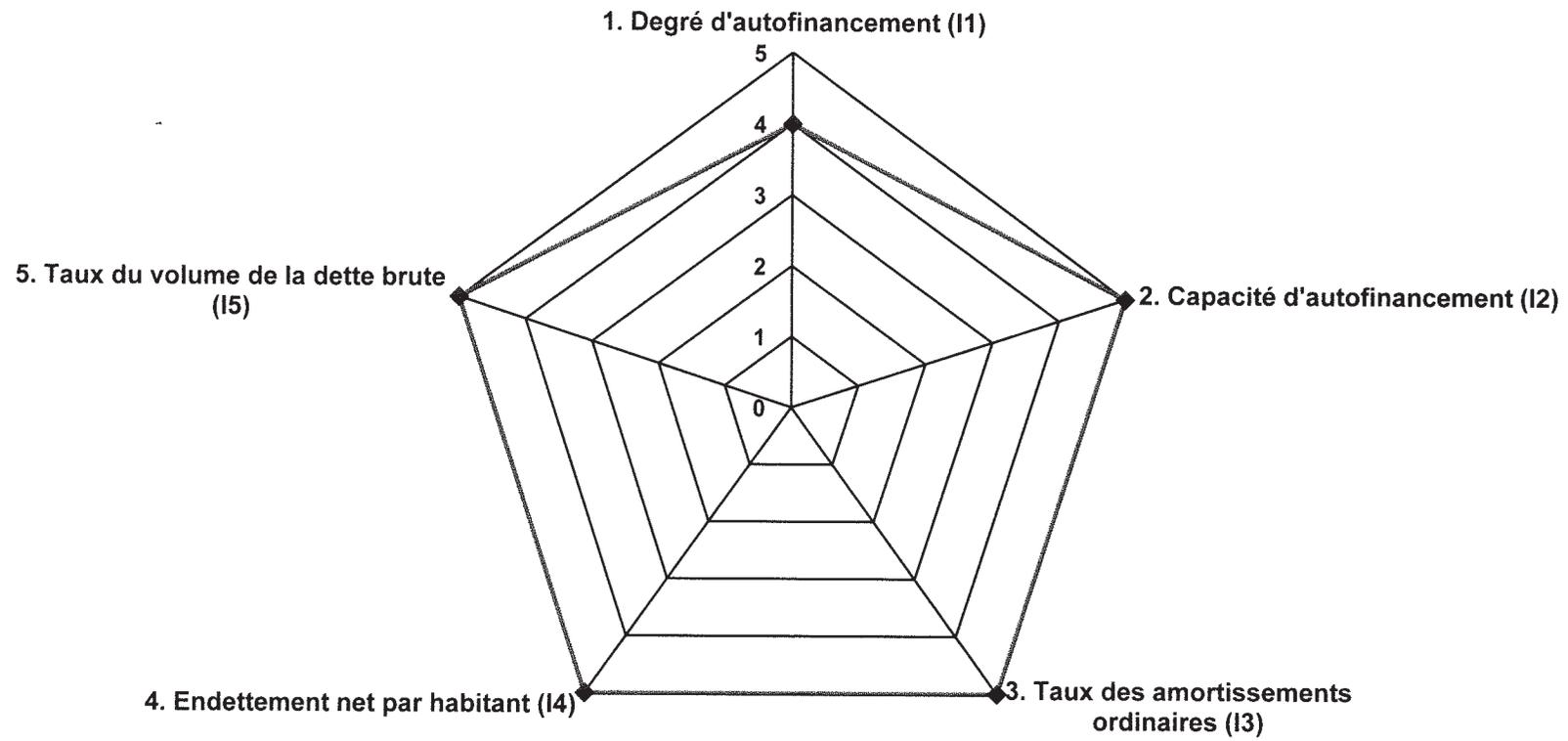
$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2014	2015	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	3.3%	0.4%	0.7%

### Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2014 et 2015



**COMPTES**

**D'INVESTISSEMENT**

**2015**

Compte	Désignation
03	FORETS
03.5	INVESTISSEMENTS
03.52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES
03.524.00	Achat participation Centre de triage forestiers

Comptes 2015	
Charges	Revenus
377'527.00	
377'527.00	
377'527.00	
377'527.00	

Budget 2015	
Charges	Revenus
424'700.00	
424'700.00	
424'700.00	
424'700.00	

Comptes 2014	
Charges	Revenus

## Bourgeoisie

### Récapitulation du compte d'investissement par tâche

02	Immeubles, ruraux, alpages
03	Forêts
	<b>Total des charges et des revenus</b>
	<b>Investissements nets</b>

Comptes 2015	
Charges	Revenus
377'527.00	
<b>377'527.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>377'527.00</b>

Budget 2015	
Charges	Revenus
424'700.00	
<b>424'700.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>424'700.00</b>

Comptes 2014	
Charges	Revenus
<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>0.00</b>

## Bourgeoisie

### Récapitulation du compte d'investissement par nature

52

Prêts et participations permanentes  
Total des charges et des revenus  
Investissements nets

Comptes 2015	
Charges	Revenus
377'527.00	
<b>377'527.00</b>	<b>0.00</b>
	377'527.00

Budget 2015	
Charges	Revenus
424'700.00	
<b>424'700.00</b>	<b>0.00</b>
	424'700.00

Comptes 2014	
Charges	Revenus
<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	0.00